

## Éditorial

*« Les usines doivent être éloignées des habitations » et « faire usage de procédés économes en vies humaines » : telles étaient les conclusions du rapport administratif après l'explosion de la poudrerie de Grenelle, qui fit un millier de morts en 1794. On pourrait remonter bien davantage dans le temps, par exemple en 1292 lorsque les autorités de Venise décidèrent de transférer les verriers sur l'île de Murano pour limiter le risque d'incendie urbain. Le constat est donc ancien, et aussi vieux que la mise en œuvre de fortes chaleurs ou de procédés chimiques dans l'activité humaine : il y a conflit possible entre l'industrie et la sécurité des personnes. L'explosion de Grenelle fut à l'origine de réflexions qui débouchèrent sur des mesures de police dans Paris, et sur le décret impérial de 1810, préfigurant la législation des installations classées.*

*Sans doute faut-il des accidents mortels pour modifier la norme juridique. Les grandes catastrophes des années 60, 70, 80 (Feyzin, Seveso, Bhopal), ont fait évoluer à la fois les mentalités et la réglementation. A l'époque de la directive Seveso (1982), l'espoir était sensible d'une élimination des grandes catastrophes industrielles, perçues comme les dernières manifestations d'une sorte de préhistoire technologique.*

*Puis il y eut AZF. Au-delà des débats et investigations, toujours en cours, sur les causes exactes de l'explosion, cette catastrophe aux conséquences lourdes et durables a éloigné le rêve d'un risque nul et mis en lumière une contradiction importante de notre développement : tout se concentre de plus en plus dans les aires urbaines, les usines et les hommes. La loi risques votée en 2003, deux ans après l'accident, s'efforce d'en tirer les leçons et de mettre en place une nouvelle politique de prévention. L'analyse du risque est désormais bien plus détaillée, et elle s'appuie sur une approche probabiliste dont l'industrie nucléaire donne l'exemple depuis les années 70. Par ailleurs, les plans de prévention sont développés en concertation avec les élus et la population. Entre l'industrie et l'urbanisation, aucun équilibre ne peut être défini a priori, la synthèse entre ces deux formes d'une même expansion économique ne peut provenir que de débats et de choix politiques.*

*François VALÉRIAN*

# RESPONSABILITÉ & ENVIRONNEMENT

recherches débats actions

## SOMMAIRE

### CATASTROPHES ET TERRITOIRES : LES VULNÉRABILITÉS

Introduction – *Paul-Henri BOURRELIER*

Vulnérabilité et risques. L'approche récente de la vulnérabilité –  
*Yvette VEYRET et Magali REGHEZZA*

Vulnérabilité financière face aux « risques à grande échelle » : la  
parole est à la première industrie au monde – *Erwann MICHEL-  
KERJAN*

Les cartes régionales de la vulnérabilité, outils de réflexion et sup-  
ports d'aide à la décision : le cas de la région Piémont et de la pro-  
vince de Varèse – *Carmelo di MAURO et Sara BOUCHON*

L'application du concept de vulnérabilité aux infrastructures cri-  
tiques : quelles implications pour la gestion territoriale des  
risques ? – *Sara BOUCHON*

Le diagnostic de vulnérabilité à l'inondation : un outil de prévention  
efficace – *Nicolas-Gérard CAMP'HUIS et Claire DEVAUX-ROS*

Rendre les bâtiments moins vulnérables aux risques naturels –  
*Jean-Luc SALAGNAC*

Aperçu du développement de la sociologie des catastrophes  
1917-1978 – *Bernadette de VANSAY*

Les risques de blessures et de décès par imprudence lors des  
inondations – *Theresa WILSON*

Tirer les leçons de Katrina – *Paul-Henri BOURRELIER*

Séchilienne, chronique d'un risque annoncé – *Michel BADRÉ et  
Philippe HUET*

### HORS DOSSIER

#### « REACH »

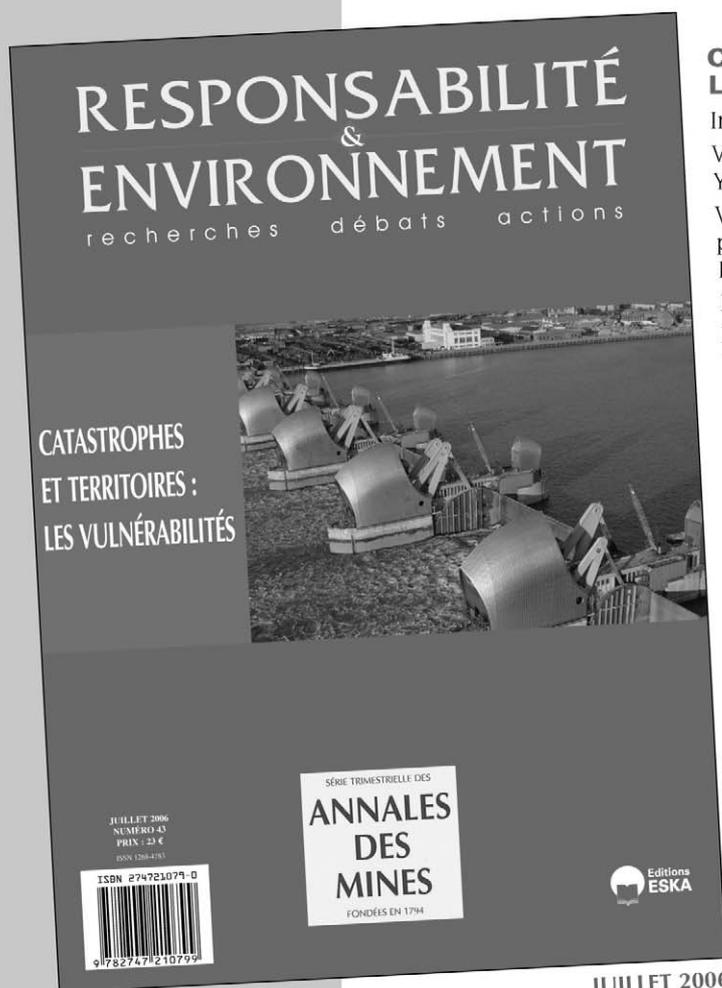
Reach : des objectifs légitimes, des adaptations indispensables  
– *Catherine TISSOT-COLLE et Catherine LEQUIME*

Reach, ou comment gérer le risque chimique à l'horizon 2020 –  
*Pablo LIBREROS*

Le mythe Reach – *Jacky BONNEMAINS*

Que faut-il penser de Reach ? – *Entretien avec Corinne LEPAGE*

*Le dossier a été coordonné par Yvette VEYRET*



JUILLET 2006  
ISSN 1268-4783  
ISBN 2-7472-1079-0

## BULLETIN DE COMMANDE

A retourner aux Éditions ESKA, 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS

Tél. : 01 42 86 55 73 - Fax : 01 42 60 45 35 - <http://www.eska.fr>

Je désire recevoir ..... exemplaire(s) du numéro de **Responsabilité & Environnement juillet 2006 - numéro 43**  
(ISBN 2-7472-1079-0) au prix unitaire de 23 € TTC.

Je joins  un chèque bancaire à l'ordre des Éditions ESKA

un virement postal aux Éditions ESKA CCP PARIS 1667-494-Z

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....